

# VILLERS SAINT PAUL



## Informations

### HORAIRES D'ÉTÉ

#### DES SERVICES MUNICIPAUX

- Monsieur le **Maire** n'assurera pas ses permanences du 11 juillet au 25 août inclus, elles reprendront le 29 août.
- Du 9 juillet au 25 août, la **Mairie** fermera à 17h tous les jours et sera fermée les samedis.
- **Le centre de loisirs** fonctionnera du 9 juillet au 31 août inclus. Il sera fermé le 15 août.
- **La crèche collective** sera fermée du 30 juillet au 24 août inclus. Réouverture le lundi 27 août.
- **La crèche familiale** sera fermée du 30 juillet au 17 août inclus. Réouverture le 20 août.
- **Le service culturel** fermera du 17 juillet au 15 août inclus.
- **La Bibliothèque** passera aux horaires d'été du 2 juin au 25 août (mardi et mercredi : 15h-17h, vendredi : 15h-18h, samedi : 10h-14h). Elle sera fermée du mardi 31 juillet au mercredi 15 août inclus.
- **Le centre social** sera fermé du 4 août au 1<sup>er</sup> septembre. Réouverture le 3 septembre.

### FÊTE DE LA VILLE ET DES ASSOCIATIONS

#### ► samedi 23 juin de 12h à 17h30

Cette journée est l'occasion pour les services municipaux, intercommunaux et les nombreuses associations villersois de présenter leur activités.

**Restauration et animations (le train à vapeur, tombola, etc...)**

**Représentation sur scène des différentes associations villersois**

**Spectacle équestre** : Jeux équestres (tir à l'arc, jeux des haches, javelines). Dressage à cheval. Danses indiennes. Trick roppeur (champion de la manipulation de lasso et du fouet). Voltige. Bagarre de saloon.

**Dès 12h, venez gratuitement à la fête en calèche. Arrêts : Parvis de la Mairie/Mortefontaine (Pharmacie Léourier)/Parc de la Brèche.**

### LA COUPE DU MONDE SUR GRAND ÉCRAN

La commune vous donne l'opportunité de suivre des rencontres de la Coupe du Monde de Football en Russie en juin et juillet prochains, à la salle de spectacles du complexe Henri Salvador maintenant équipée d'un vidéoprojecteur HD.

**Tous les matchs des Bleus seront retransmis en espérant qu'ils iront le plus loin possible.**

► France-Australie : le 16 juin. ► France-Pérou : le 21 juin.

► France-Danemark : le 26 juin.

► Le huitième de finale auquel l'équipe de France pourrait participer le 30 juin ou le 1<sup>er</sup> juillet.

**A partir des ¼ de finale, tous les matchs en clair seront retransmis.**

► Les ¼ de finale les 6 et 7 juillet. ► Les ½ finale les 10 et 11 juillet.

► En cas de présence de la France, la petite finale (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> place) le 14 juillet.

► La finale, le 15 juillet.

**Entrée libre et gratuite pour les personnes et les familles villersois. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Les horaires définitifs seront consultables sur le site de la ville : [www.villers-saint-paul.fr](http://www.villers-saint-paul.fr)**

### SPORT À L'ÉCOLE

**Les Foulées scolaires (CP/CM2)** auront lieu le 20 juin au parc de la Brèche. **Les Olympiades** auront lieu au Gymnase Le Pite, le 11 juin pour les CE1, le 12 pour les CE2, le 14 pour les CP, le 15 pour les grandes sections de maternelles. Les CE2/CM2 ont rendez-vous le 18 juin pour le **Challenge Athlétisme** au Stade Pétenot et les CE/CM1 se retrouveront le 22 pour le **Challenge Tennis de Table**. **Merci aux parents qui participeront à l'encadrement des activités.**

**Supplément  
au bulletin municipal**

**JUIN 2018**

**Directeur de la publication**

**Gérard Weyn**

**Mairie de Villers-Saint-Paul**

**☎ 03 44 74 48 40**

**🌐 [www.villers-saint-paul.fr](http://www.villers-saint-paul.fr)**

## INSCRIPTIONS AU C.A.E.M. VILLERSOIS



Les inscriptions à l'école de musique, c'est maintenant !

Éveil musical (à partir de 5 ans), formule cours d'instrument et atelier(s)

► **Du mardi 19 au vendredi 29 juin**

**Mardi 15h à 17h, mercredi de 14h à 17h, vendredi 15h à 18h (ou sur rendez-vous)**

Démarches :

📍 service culturel :

26 boulevard de la République

☎ 03 44 74 04 92

✉ serviceculturel@villers-saint-paul.fr

Renseignements parcours musical :

Séverine Maret ☎ 06 14 72 61 17

## AUDITION DU C.A.E.M. VILLERSOIS

► **Mercredi 6 juin à 18h**

Les auditions des classes de djembé, guitare et batterie du CAEM Villersois auront lieu à la salle d'Hersignerie de l'espace Pierre Perret.

Entrée gratuite.

☎ 03 44 74 04 92

✉ serviceculturel@villers-saint-paul.fr

## MAINTIEN EN FORME

Le C.C.A.S. propose une seconde session de l'activité de maintien en forme pour les personnes de 60 ans et plus, les mardis après-midi de 14h à 15h30 à la salle conviviale de la résidence Louise Michel.

Exercices d'équilibre, gymnastique douce et exercices ludiques visant à stimuler la mémoire.

**Inscriptions au C.C.A.S. avant le 15 août.**

Un certificat médical est obligatoire pour participer aux cours.

Participation de 6 euros pour les personnes non imposables et de 17 euros pour les personnes imposables.

Renseignements et inscriptions au CCAS

☎ 03 44 74 32 90

Horaires d'accueil à la Mairie : Mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.

## INSCRIPTIONS 2018/2019

### PÉRISCOLAIRE

### RESTAURATION SCOLAIRE

### CENTRE DE LOISIRS DES MERCREDIS

Afin d'organiser au mieux la prochaine rentrée scolaire, il est impératif que les démarches soient effectuées entre le 14 mai et le 31 juillet 2018.

### PIÈCES À FOURNIR

#### Pour l'inscription

- Carnet de santé
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation de l'employeur ou contrat de travail et 2 derniers bulletins de salaires. Seuls les enfants dont les parents travaillent (ou le parent seul) peuvent bénéficier de l'accueil périscolaire

La restauration scolaire est accessible à partir de la grande section sans conditions et aux enfants de petites et moyennes sections dont les parents travaillent (ou le parent seul).

#### Si vous n'avez pas fait calculer votre quotient 2018, vous devez apporter :

- Avis d'imposition 2017 sur revenus 2016
- Dernière quittance de loyer ou échéancier immobilier
- Attestations de droit de la CAF de moins de 3 mois.

Les inscriptions ont lieu au Service enfance.

☎ 03 44 74 48 47

## POUR LES ENFANTS QUITTANT L'ÉCOLE PRIMAIRE

► **26 juin à 18h30**

La Municipalité offre une calculatrice aux élèves quittant l'école primaire. La cérémonie aura lieu à la salle Georges Brassens.



# MON ÉTÉ À VILLERS

## ► Du 7 juillet au 4 août

le Trait d'union et les services de la ville vous proposent sur l'ensemble des quartiers de la ville diverses animations : sorties, cinéma, sport, activités manuelles, jeux de société...

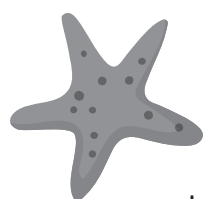
Vous trouverez le programme complet le 23 juin sur le stand du Trait d'union à l'occasion de la Fête de la ville.

Il sera également disponible à l'accueil de la Mairie, à celui de l'espace Pierre Perret, à la bibliothèque Colette et affiché dans les écoles.



## VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

### ► Du 9 juillet au 31 août



Une équipe dynamique et compétente propose aux 3-15 ans, des activités manuelles, cuisine, piscine, mini camps... dans une ambiance chaleureuse et un cadre convivial.

Les inscriptions (3-15 ans) et les réservations (3-11 ans) sont obligatoires pour les enfants qui ne sont pas venus au centre de loisirs durant l'année scolaire 2017/2018, auprès du Service enfance de la Mairie ou par mail :

✉ [alsh.peri@villers-saint-paul.fr](mailto:alsh.peri@villers-saint-paul.fr)

Les réservations, modifications ou annulations doivent être effectuées 15 jours avant la ou les semaines que vous sollicitez. Vous pouvez réserver 1, 2, 3, 4 semaines... Toute semaine réservée sera facturée.

En cas de réservation hors délais (soumise à dérogation) votre tarif sera multiplié par 2.

**Le centre sera fermé le 15 août.**



Dans le cadre du partenariat avec OISE HABITAT, sur la thématique "Eco-geste et Bien Vivre Ensemble", un Village écocitoyen sera mis en place avec différentes animations sur l'énergie, l'eau, les déchets et la mobilité.

### ► du mardi 12 au jeudi 14 juin

Installation dans la salle d'Hersignerie, à l'espace Pierre Perret, d'un logement modèle itinérant, avec le concours d'Ecologis pour conseiller sur les éco-gestes dans chaque pièce.

Réservation conseillée auprès du Trait d'Union pour la visite du logement à l'espace Pierre Perret.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez emménagé récemment et vous posez des questions dans les domaines administratifs, éducatifs, culturels, sociaux, sportifs... Pour faciliter votre installation et vous donner des informations pratiques, la commune organisera un cocktail de bienvenue **le samedi 16 juin à 11h en mairie.**

**Faites-vous connaître au Trait d'union en précisant vos noms, votre adresse et la date de votre arrivée à Villers-Saint-Paul**

✉ [t.artison@villers-saint-paul.fr](mailto:t.artison@villers-saint-paul.fr)

## ATELIER CUISINE

### ► Samedi 9 juin de 14h à 17h.

2 euros par personne à l'espace Pierre Perret

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

Réservation obligatoire auprès du trait d'Union

## ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉ

### ► vendredi 29 juin 2018

Tous les derniers vendredis de chaque mois, de 18h30 à 20h30, à l'espace Pierre Perret, venez vous initier aux jeux de société .

Réservation conseillée auprès du Trait d'union.  
Places limitées.

## ANNUAIRE DE LA VILLE

Si vous souhaitez faire référencer votre association, votre entreprise ou votre commerce, modifier les informations déjà répertoriées ou ne plus apparaître dans cette publication, contactez le Service communication.

**Les renseignements sont à retourner pour le 15 juin, dernier délai.** Passé cette date, la ville ne garantira pas la publication des informations.

Service communication

☎ 03 44 74 48 68

✉ [communication@villers-saint-paul.fr](mailto:communication@villers-saint-paul.fr)

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Bénéficiez gratuitement de conseils de sécurité et d'une surveillance de votre habitation pendant votre absence.

Fiches à télécharger sur le site de la ville :

*Accès direct/En téléchargement/Police municipale* ou à retirer à la Police Municipale :

📍 26, rue Belle Visée

☎ 03 44 74 48 48

## MARCHÉ 100% PICARD

► **Dimanche 3 juin de 10h à 18h30**

Le Marché 100% Picard, organisé par l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) en coopération avec les 11 communes de l'ACSO, s'installe sur les bords de l'Oise à Saint-Maximin.

Cet événement rassemble de nombreux producteurs locaux qui viennent vendre leurs mets et produits aux visiteurs. En plus des producteurs, le marché met en place divers ateliers, spectacles et promenades. Entrée libre et gratuite.

## CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIS

Téléchargez la fiche d'inscription sur le site [www.oise.fr](http://www.oise.fr), remplissez-la et retournez-la avant le 15 août par mail à l'adresse : [vvf@oise.fr](mailto:vvf@oise.fr).

Les réalisations florales présentées doivent être visibles de la rue. Joindre deux photos numériques au minimum de bonne qualité et non retouchées (prise de vue d'ensemble et proche).

**Les particuliers ne peuvent, en aucun cas, concourir dans deux catégories à la fois pour les réalisations florales des maisons particulières.**

## LES PETITS TRAINS DANS LE PARC DE LA BRÈCHE

Les petits trains de l'AVO seront dans le parc de la Brèche (si la météo le permet).

► **Samedi 23 juin de 14h à 18h**

- *Fête de la ville*

► **Dimanche 22 juillet de 14h à 18h**

► **Dimanche 19 août de 14h à 18h**

► **Samedi 22 et dimanche 23 septembre de 14h à 18h - Clôture de la saison.**

## RANDONNÉE PÉDESTRE PAR ÉQUIPES

► **Samedi 2 juin**

L'association Randonnée Nogentaise Villeroise organise le **Rando challenge**, une épreuve ludique et sportive au cours de laquelle les différentes compétences du randonneur sont sollicitées : techniques d'orientation, sens de l'observation, connaissances liées au patrimoine et au contexte de la randonnée, etc.

**EXPERT : 8h45**

Adhérents FFRP - Championnat de France

**DÉCOUVERTE : 13h30**

Ouvert à tous - 3/4 personnes par équipe

**Départ de la salle Georges Brassens**

📍 Salle Georges Brassens - 136, rue Aristide Briand

🌐 [www.arn-nogentsuroise.com](http://www.arn-nogentsuroise.com)

☎ 06 51 80 45 24

✉ [arnv.rando@gmail.com](mailto:arnv.rando@gmail.com)

## COMMÉMORATIONS

► La cérémonie de commémoration de la **journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine** aura lieu le 8 juin à 17h.

► Celle de **l'Appel du 18 juin 1940** aura lieu le 18 juin à 11h et celle de **la Fête nationale** aura lieu le 14 juillet à 11h

► La commémoration de **la libération** de Villers-Saint-Paul aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre à 10h45  
Toutes auront lieu sur le parvis de la Mairie, place François Mitterrand.